

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 35 (1964)

**Heft:** 11

**Artikel:** Chevaux et Franches-Montagnes

**Autor:** Carnat, Germain

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825379>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chevaux et Franches-Montagnes

Extraits d'une conférence faite au Musée d'Histoire naturelle de Berne, par le Dr Germain Carnat, privat-docent de l'Université de Berne, en janvier 1964

La nature et le labeur inlassable des hommes au cours des siècles ont doté le Jura de vastes pâturages. Des rives du lac de Bièvre jusqu'à la plaine d'Ajoie, il n'est guère de versants ou de sommets qui ne disposent pas de grands espaces. L'espace, cette première richesse naturelle du Jura, n'y est pas délimité selon une mathématique cartésienne car en maints endroits, les terrains libres prolongent leur étendue à travers des forêts si clairsemées qu'on pourrait les prendre pour des vergers. Voilà le milieu idéal pour l'animal qu'on a domestiqué en raison de sa force, de sa vitesse et de sa docilité. Grâce aux possibilités de mouvement qui lui sont ainsi offertes, le cheval se nourrit mieux et son entretien est peu coûteux.

Un tiers de la superficie totale de notre région est couvert de pâturages. Dans le district de Courtelary, ils occupent 47 % du territoire ; dans les Franches-Montagnes et dans le district de Moutier, si accidenté, ils prennent 43 % de l'espace disponible. Dans l'Ancien canton, il n'y a guère que le Simmental et Gessenay qui dépassent ces chiffres.

La création de ces pâturages remonte à des temps reculés ; les montagnes déboisées ont été réservées d'abord aux pâturages communaux. Un grand historien du Jura, feu le doyen Grimaître en voit une origine possible dans le mot « Bise », mot qui, comme lieu-dit, désigne les beaux pâturages de la montagne du Droit, au nord du vallon de Saint-Imier, Bise de Cortébert, Bise de Corgémont, et qui, à son avis, proviendrait du verbe allemand : *beissen*, qui veut dire mordre, pâturez.

Le climat, moins généreux, offre une température moyenne de 6 degrés sur nos plateaux. Les éleveurs ont coutume de dire que les Franches-Montagnes ne connaissent que deux saisons : « six mois d'hiver et six mois d'impôts ». Notons toutefois que le cheval, animal du Nord, s'accorde bien avec ces rigueurs ; du reste, en maints endroits, des abris ou des rideaux d'arbres le protègent des vents trop violents et lui permettent de pâturez à l'aise.

L'altitude aussi, avec son air pur, sa pression atmosphérique diminuée qui permet une plus grande pénétration des rayons ultraviolets, est un stimulant de la santé chevaline.

La flore pacagère, qui est très variée, constitue un excitant idéal de l'appétit. La valeur nutritive des herbages offre au cheval de quoi compenser tous ses besoins, si grands, en sels minéraux. C'est au ras du sol que le cheval trouve son meilleur aliment. Lorsque, par exemple, une jument est mise au pâturage au mois de mai, avec son poulain, elle le nourrit de son propre lait produisant 20 à 25 litres par jour. En plus elle doit effectuer les travaux de la ferme par les plus grandes chaleurs, le corps envahi de taons. Or, souvent elle ne reçoit pas de complément à sa subsistance pour ces durs travaux. Malgré

cela, cette jument ne souffre pas ou très peu dans son état général, bien que, souvent, elle soit encore gravide tout en étant suitée.

Devant le spectacle d'une telle harmonie, d'une telle réussite tant biologique que zootechnique, l'esprit curieux est amené à se demander quel bon génie a pu suggérer au peuple jurassien de se consacrer à l'élevage du cheval.

Lorsqu'on examine les archives des princes-évêques de Bâle, on ne trouve, dans les temps reculés, nulle trace d'un intérêt pour l'élevage du cheval de trait. Les documents antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle ne rapportent que des achats et ventes passés avec l'étranger ou la Suisse.

Le premier document par lequel on peut constater que l'élevage existe et qu'il est entre les mains des paysans, remonte au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle et se rapporte à la castration des étalons. Il s'agit « d'une lettre de concession » accordée par le Prince à un certain Jean Petit-Richard de Vendlincourt. Ce dernier est autorisé à pratiquer la castration dans le pays de Porrentruy, moyennant paiement d'un fermage.

C'est de la Bourgogne et de la Franche-Comté sans doute que nous sont parvenus les premiers spécimens de cet élevage. En effet, une voie de commerce venant du pays voisin, traversait le Jura par le vallon de Saint-Imier et allait rejoindre le grand axe Neuchâtel-Soleure passant au pied du Jura. Les agriculteurs jurassiens se rendirent bientôt compte que les montagnes voisines de la Suze, dont le terrain était peu productif, pouvaient se prêter à l'élevage d'un cheval moins coûteux et de qualité au moins égale à celle des animaux importés. Le cheval d'Ajoie ne saurait nier les mêmes origines. S'il est plus lourd et s'il a peut-être moins de trempe, la cause doit en être attribuée à une alimentation plus riche.

On se mit donc à éléver des chevaux, pour les besoins domestiques tout d'abord, et sans chercher à créer un type. Ce que l'on voulait, c'était un cheval léger, économique, pouvant assumer les besoins de l'agriculture et des transports. Ces essais durent être concluants puisque, en 1610, un prince-évêque soucieux de protéger une richesse reconnue, ordonna : « Vu l'emploi de poulains comme étalons, vu la diminution de la grandeur et de la qualité de la race qui en est le résultat, chaque commune devra dorénavant posséder des étalons forts et sains, choisis avec l'aide des baillis, et les éleveurs devront y amener leurs juments. »

L'élevage ainsi implanté se poursuivit au long des siècles, suivant les vicissitudes de l'économie et de la guerre qui dévasta notre région à mainte reprise.

Parmi les destinées des produits de notre élevage, il en est une, et non des moindres, dont l'initiative revient à feu le colonel Ziegler, commandant de la Régie à Thoune. C'est lui qui, séduit par cet animal de trait léger, de formes harmonieuses et de tempérament docile, estima qu'il constituait le cheval d'artillerie par excellence et qu'il pouvait rendre de grands services à l'armée et la patrie.

Enfin — enrichissement économique dû à l'élevage du cheval — notons qu'en 1679, un marchand de chevaux, à son retour d'un achat de chevaux dans le nord de la France, rapporta la première montre,

Un combustible de choix

# Gaz

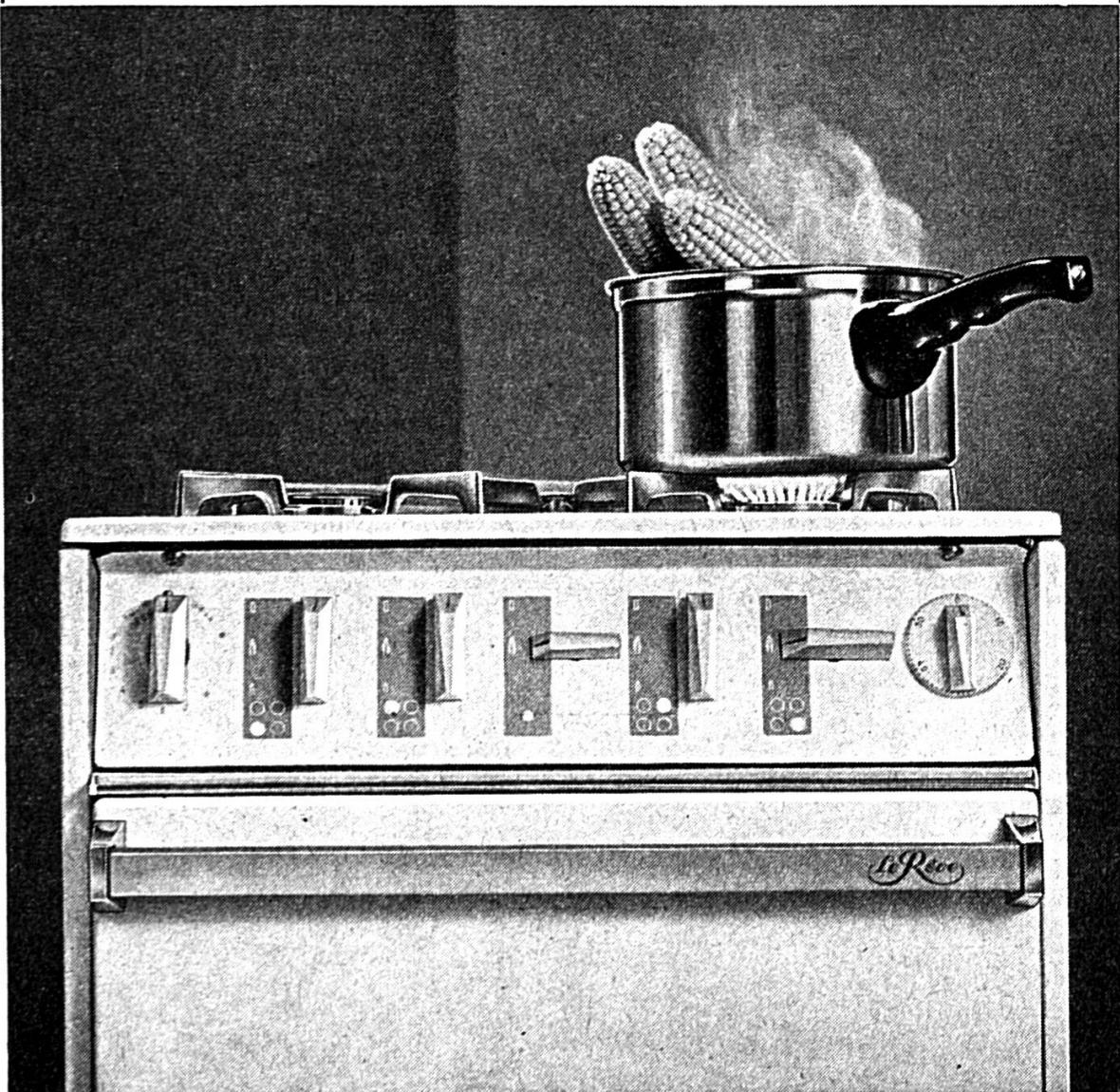
Pour toute information, adressez-vous aux usines à gaz jurassiennes de :

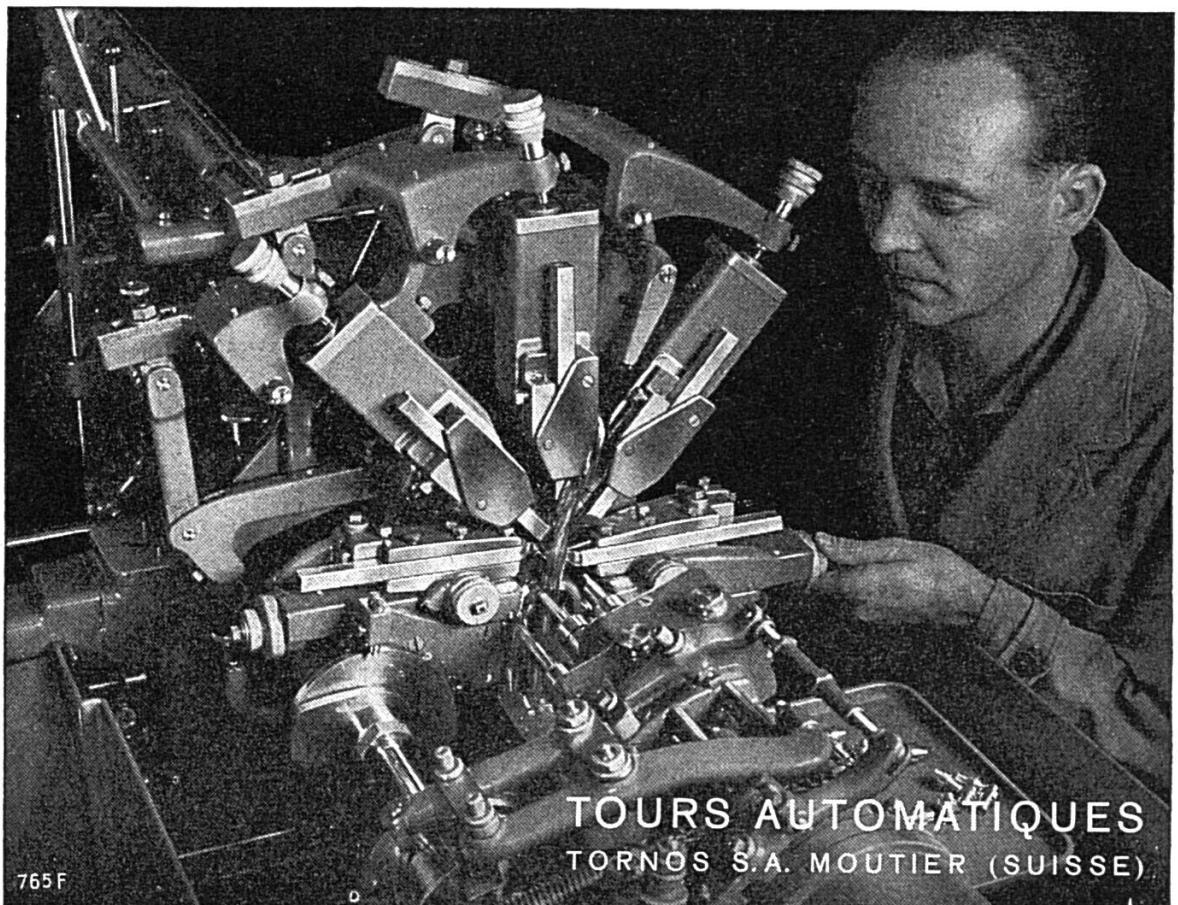
Le gaz est disponible à chaque instant, en toutes saisons et pratiquement sans limitation, pour les applications thermiques domestiques, artisanales et industrielles les plus diverses. C'est l'énergie de l'avenir.



1208

Bienne - Delémont - Moutier - Tavannes





1184

d'origine anglaise, dans notre pays. C'était un prélude au développement de l'industrie horlogère en Suisse.

Toutefois, pour élever un cheval, pour produire un élevage, le sol et les données du hasard ne suffisent pas. L'esprit humain doit s'imposer après avoir admis les conditions et l'enjeu de la lutte.

Le professeur Letart de Paris, a déclaré dans son discours à l'Académie en 1962 : « D'instinct, le véritable éleveur recherche le beau dans l'animal de rapport. Il a horreur du sujet médiocre non seulement en ce qui concerne sa productivité mais aussi à cause de sa beauté. Il est toujours en quête de beauté. »

Nous sommes ici dans un domaine où la vie même est informée par la vie. L'éleveur n'est pas comme le sculpteur qui doit s'attaquer à une matière morte, mais c'est tout de même un peu de sa vie qui doit passer dans le cheval.

L'intelligence, développée ainsi par une attention toujours soutenue accordée à un sujet vivant, se manifeste spécialement sous la

Cliché ADIJ No 490



forme d'une présence toujours active, toujours prête à collaborer à une création sans cesse recommencée. C'est en somme une fidélité inconditionnelle accordée à la vie. Comment, dans ces conditions, ne pas être sensible au potentiel d'énergie équilibrée, naturelle, que représente toute une population consacrée depuis des siècles à ce même travail vital ? Devant les menaces d'asphyxie que représente la civilisation moderne avec son aspect de plus en plus rationalisé et mécanisé, les Franches-Montagnes constituent un poumon par lequel notre pays peut encore respirer, et qu'il faut sauver !

Est-il vrai, toutefois, que l'agriculture se « déchevalise » à tel point qu'on peut se demander si l'on ne verra pas bientôt l'extinction du cheval et par voie de conséquence, si les Franches-Montagnes, berceau du prototype, ne sont pas destinées à devenir un gigantesque asile de retraite pour animaux fatigués ? Autrement dit, l'avenir du cheval ne serait-il pas derrière lui, comme on l'entend dire souvent ?

Il ne faut pas se laisser intimider par de tels slogans, qui flattent certaines couches de la population et profitent à d'autres qui se gardent bien de les expliquer.

Cela dit, il faut reconnaître que notre agriculture, et spécialement celle des hauts plateaux, souffre beaucoup de la situation économique actuelle. L'endettement de l'agriculture ne tient pas uniquement au retard des prix des produits agricoles dans une période inflationniste, mais aussi à une ruée souvent incontrôlée sur les moyens de production mécaniques, notamment sur les tracteurs dont l'achat s'est souvent révélé peu rentable.

Par suite de la mécanisation de la plupart des exploitations agricoles du plateau suisse, les Franches-Montagnes ont perdu de nombreux débouchés aux produits de leur élevage. Il convient, toutefois, de rappeler que l'Ancien canton et particulièrement le Seeland ont toujours offert jusqu'ici à l'économie franc-montagnarde un soutien qui n'est pas négligeable.

Est-ce donc à dire que le cheval soit amené à disparaître ? Non le cheval ne saurait mourir. Il se trouve effectivement dans une situation critique ; mais, outre que les structures sociales ne sont pas près de changer dans une terre où les traditions individualistes sont si bien ancrées, il conviendrait de rappeler qu'en raison de la vie moderne, le cheval est encore appelé à rendre des services non négligeables à notre société.

L'homme moderne devient de plus en plus nerveux. Il a besoin de se détendre et de pratiquer des sports. Or, il est prouvé que, parmi tous les sports, l'équitation est le meilleur antidote contre les fatigues. La majorité des médecins le considèrent comme le plus hygiénique des sports.

Mais il n'y a pas que la santé du corps à bénéficier de l'équitation. A-t-on songé au rôle que peut jouer l'équitation dans la formation et l'épanouissement du caractère, de la personnalité ? La littérature allemande insiste à maintes reprises, dans ses livres de pédagogie, sur la nécessité de savoir monter à cheval pour devenir un bon maître. N'est-ce pas aussi par la patience et la douceur, alliées à une stricte discipline, que l'on devient un vrai cavalier ?

Il est particulièrement réjouissant de constater avec quel élan notre jeunesse s'adonne au sport hippique.

Conserver le cheval aux Franches-Montagnes est un problème d'intérêt national. La crise du cheval, qui est spécialement aiguë à l'heure actuelle, n'est combattue qu'au moyen de subventions fédérales et cantonales. La Confédération, qui s'est intéressée au problème, a proposé de créer un centre du cheval aux Franches-Montagnes.

Les services que le cheval peut encore rendre à l'armée n'ont pas échappé à nos autorités et les besoins en chevaux de notre armée sont réels. Il y a trois ans à peine, lors de la réorganisation de l'armée, les Chambres fédérales ont décidé, à une belle majorité, de maintenir deux brigades de montagne hippomobiles, afin d'assurer en tout temps et par tous les temps, les liaisons entre nos troupes — ces liaisons sur lesquelles le général Guisan a tant insisté.

Du point de vue effectifs il y aurait de quoi occuper plusieurs centres du cheval. Mais, comme nous vivons au siècle du slogan, il a

suffi, hélas, de quelques mots habiles pour mettre en doute l'engagement formel de nos autorités. C'est pourtant un remède plus efficace que celui des subventions qui est proposé.

Certes, l'armée, à laquelle incombe la défense du territoire, n'a pas qu'un rôle philanthropique à jouer et, si elle apporte des avantages économiques, elle provoque aussi l'arrivée de quelques gens de guerre. Mais notre patriotisme et notre amour du cheval se doivent bien d'accepter ces conséquences. La création d'un centre du cheval, c'est-à-dire de l'éducation du cheval et de ses utilisateurs, avec son cortège de spécialistes et de maîtres, avec ses installations et le matériel destinés à tirer un parti judicieux du cheval tant pour le trait que pour la selle, constituerait le stimulant parfait au maintien et au développement de l'élevage du cheval dans le Jura.

Pourquoi, afin de calmer les esprits inquiets, n'ouvrirait-on pas ce centre militaire à la participation plus large d'un public civil sportif en jumelant ce centre militaire à un centre civil du cheval ? L'interdépendance de deux institutions s'épaulant mutuellement ne constituerait-elle pas aussi une garantie contre le trop fameux glissement qui effraie les esprits ?

La question paraîtra peut-être naïve aux militaires traditionnalistes, mais elle mérite réflexion car, dans ces conditions, le patriotisme n'aurait pas de peine à s'élever à la hauteur de l'amour du cheval, pour le bien des Franches-Montagnes dont le destin, j'en suis sûr, se jouera avec le cheval.

## **Un exemple à suivre : La chronique mensuelle de l'Office de statistique de la ville de Bienne**

L'Office statistique de la ville de Bienne publie chaque mois une chronique donnant tous les renseignements statistiques intéressants ; cette chronique est publiée en deux langues et elle permet de suivre l'évolution de la ville. Examinons le bulletin de juin 1964. Nous y trouvons des renseignements sur les faits suivants :

- le temps à Bienne : pression atmosphérique, température, humidité, précipitations, niveau du lac ;
- population : son état et son mouvement ;
- indice des prix ;
- construction d'appartements ;
- poursuites ;
- marché du travail ;
- orientation professionnelle ;
- transports et renseignements touristiques ;
- accidents de la circulation.

Certains de ces chapitres méritent un examen plus approfondi car ils nous donnent une idée de la vie de la deuxième ville du canton.